

TRÉMEHEUC

n°13 - novembre 2015

Cérémonie du souvenir et Repas des aînés Mercredi 11 novembre 2015

Le 11 novembre 1918, l'armistice marquant la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918) et la victoire des forces de l'Entente est signée en France, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Le conflit aura fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés.



Le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

Pour ne pas oublier cette douloureuse période de l'Histoire et rendre hommage aux morts pour la France, le 11 novembre, Jour du Souvenir, est commémoré annuellement dans toutes les communes de notre pays.

Monsieur le Maire de Trémeheuc, le Conseil municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir qui se déroulera **mercredi 11 novembre 2015**.

- **11 heures 30** : rassemblement à la mairie
- **11 heures 45** : formation du cortège
- **11 heures 50** : dépôt de gerbe au Monument aux Morts



Monsieur le Maire prononcera à cette occasion le message de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Le discours sera suivi de l'appel des morts, d'une minute de silence et du lâché de pigeons. A la fin de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans la salle du conseil municipal. Nous comptons sur votre présence à tous.

- **12 heures 30** : repas en l'honneur des aînés de la commune, à la salle communale.

Les personnes souhaitant participer au repas sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie avant le vendredi 6 novembre 2015 en appelant au **02.99.73.22.26**.

Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30
Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle des fêtes

170 € la journée
253 € avec le lendemain
Chauffage : 36 € la journée
57 € les deux jours

Menu du repas des aînés

Potage de légumes
Vol au vent financier
Noix de veau à la crème et
Champignons
Gratin dauphinois
Tomate provençale
Salade fromage
Café gourmand

Prix 26,50 €

Elections régionales - dimanches 6 et 13 décembre 2015

Les élections régionales françaises auront lieu les **dimanches 6 et 13 décembre 2015** afin d'élire les 17 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer pour un mandat de six ans. Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées en 2015.

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire. Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour.



Les 13 régions de France métropolitaine

Marché de Noël

Organisé par Trem'asso, le Marché de Noël de Trémeheuc aura lieu le **dimanche 13 décembre 2015 à partir de 11 heures**. De nombreux stands composeront cette deuxième édition du Marché de Noël. Le Père Noël sera bien évidemment présent ! *(plus d'informations dans la prochaine lettre)*

Repas dansant pour le réveillon du Jour de l'an

Trem'asso organisera aussi un repas dansant pour le réveillon le **31 décembre 2015** à la salle communale. *(plus d'informations dans la prochaine lettre)*

L'actualité en Bretagne Romantique

Assainissement non collectif : le SPANC à votre service

Eau de vaisselle, la douche, la lessive, les WC... les eaux usées domestiques sont généralement chargées de solvants, détergents, ou d'autres matières organiques. Avant d'être rejetées dans les milieux naturels, ces eaux doivent être traitées afin de ne pas les détériorer. Il existe deux solutions pour épurer cette eau :

- **L'assainissement collectif** est un réseau public qui concentre les eaux usées sur un site de traitement, communément appelé "tout à l'égout",
- **L'assainissement non collectif** est une installation privée autonome, adaptée aux logements individuels situés dans des zones moins densément peuplées. Il est obligatoire pour les habitations non raccordées au tout à l'égout.

Un service dédié, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encadre cette activité. Lorsqu'un habitant met en place un dispositif d'assainissement, il doit constituer une demande auprès du SPANC de la Communauté de communes. Ce dernier vous informe, vous conseille et effectue les différentes vérifications nécessaires au bon état de fonctionnement des équipements.

Besoins de conseils ou d'informations complémentaires ? N'hésitez pas à contacter le SPANC de la Bretagne Romantique : 02 99 45 31 68 ou spanc@bretagneromantique.fr. Un guide d'entretien de votre assainissement individuel est disponible gratuitement auprès du SPANC ou en téléchargement sur www.bretagneromantique.fr (rubrique environnement / spanc).

Ouverture du bar par Trem'asso

Remerciements

« Le président de Trem'asso et son bureau remercient toutes les personnes ayant fait le déplacement pour venir partager un moment de convivialité devant les différents matchs de rugby de la coupe du monde. Une centaine de personnes s'est déplacée aux jours d'ouverture du bar pendant un mois et demi.

Merci à vous !

Trem'asso »



Voirie : Info pratique

Les riverains sont tenus de couper les branches dépassant de leur propriété. Mal entretenus, arbres et haies débordant sur la voie abîment les engins et rendent difficile le travail d'entretien de la voirie.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.



AGENDA

4 et 18 novembre

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes)

27 novembre

Conseil municipal

6 et 13 décembre

Elections régionales

13 décembre

Marché de Noël

31 décembre

Repas dansant pour le réveillon